

# **BILAN de l'initiative** **"Jardinons nos villages** *pour une gestion différenciée et participative de* ***l'urbanisme végétal"***

**Avril 2015**

**chef de file** Nom : **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Loir et Cher**  
Adresse : **34, Avenue Maunoury 41000 BLOIS**  
Téléphone : 02 54 51 56 50  
Courriel : [paysage@caue41.fr](mailto:paysage@caue41.fr)



## Eléments de contexte nécessaires à la compréhension de l'initiative :

*Problématique/enjeux spécifiques du territoire, origine de l'initiative ...*

### Rappel du contexte de l'initiative

La mise en place du projet répond à une demande des pays Grande Sologne, Vendômois et Beauce-Val de-Loire de trouver une suite à une série d'ateliers qui élargirait le regard sur le champ de la biodiversité et du participatif.

La proposition initiale a donc profité des enseignements de ce premier cycle de formation mis en place par le Domaine de Chaumont-sur-Loire.

L'innovation portait sur une collaboration entre des associations et structures d'accompagnement technique et de conseil : Domaine de Chaumont, CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher), Perche Nature, Sologne Nature Environnement, la Maison Botanique, FREDON Centre (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui interviennent habituellement séparément auprès des collectivités.

L'initiative "jardinons nos villages" permet d'associer des champs de compétences variés pour apporter aux communes des regards croisés et les accompagner dans la définition et la mise en pratique, via des ateliers concrets, d'un projet cohérent en terme d'embellissement et de développement durable à l'échelle des bourgs.

## 1/ Evaluation des objectifs fixés pour l'initiative

### Les publics visés

Les différents ateliers ont pleinement réussi à impliquer les publics visés initialement :

- les élus sont venus en nombre à de nombreux ateliers, et ont largement participé aux ateliers pratiques (plantations, taille etc.) à priori destinés aux habitants ou aux agents techniques. Ils sont devenus les ambassadeurs du projet. Différents ateliers auprès des habitants ont été le relais pour les motiver et les tenir informés.

- Les agents techniques des communes engagées se sont engagés dans le projet avec enthousiasme dans la plupart des communes. Nous avons eu de bons retours sur les ateliers qui leur étaient spécifiquement dédiés (exemple : ateliers de la fredon sur l'utilisation des produits et l'évaluation des locaux, ateliers de conseils pour la gestion des espaces semi-naturels)

- Les habitants ont été au coeur de l'organisation de nombreux ateliers : découverte des milieux naturels, plantations de massifs, de pas de porte ou d'arbres, sensibilisations aux questions de santé des végétaux et des milieux. Dans l'ensemble, les réponses ont été assez positives même si dans certaines communes il a été difficile de mobiliser des groupes. Un des vecteurs de réussite semble résider dans la mise en place d'une communication à la boîte aux lettres et dans l'identification d'un référent dans les communes qui soit suffisamment motivé pour transmettre son envie aux habitants.

- Les jeunes publics ont été touchés par différents ateliers : plantations, bombes de graines, découverte des milieux, aménagement de potager pour l'école... L'initiative a concerné les scolaires de niveaux maternelle et primaire, soit par le biais d'ateliers durant le temps scolaire ou les TAP soit avec les centres de loisirs municipaux.

- Les collectivités voisines au sein des territoires ont été assez peu mobilisées. Nous espérons qu'elles seront présentes lors de la journée de restitution prévue en juin qui viendra clore l'initiative. Cependant, de nombreuses communes ont sollicité les pays et les partenaires pour une éventuelle reconduction du projet dont elles ont eu connaissance par voie de presse ou par le bouche à oreille. Cela semble indiqué que la méthodologie proposée fait écho à des préoccupations actuelles des collectivités du territoire.

- Les autres acteurs locaux : le cas ne s'est pas présenté au sein des communes concernées, seules les structures d'accueil des enfants (type centre de loisirs) ont été concernées.

- La participation a été variable en fonction des communes et des ateliers mais dans l'ensemble, le projet a permis d'initier des dynamiques de groupes très positives au sein des communes et nous espérons qu'elles perdureront au-delà de l'initiative permettant d'envisager de nouveaux modes de réalisation des stratégies et des projets communaux.

## Evaluation du déroulé de l'initiative et de la méthodologie proposée

L'initiative s'est articulée comme suit au sein des communes :

- Dans un premier temps des tournées de **visite des communes** ont été organisées par les partenaires afin de découvrir rapidement les communes et de pouvoir en débattre librement entre eux.

- S'en suit un temps de **diagnostic participatif** :

Pour la phase diagnostic et proposition d'une stratégie globale il a été proposé un travail collectif, au sein de la commune, sur une journée :

Le matin, visite de la commune avec les élus (en charge de l'environnement, de l'urbanisme, de l'embellissement, de l'entretien ...) + les agents techniques de la commune + les habitants + les partenaires de l'initiative. Visite de terrain avec prise de notes, de photos sur le terrain.

Repas pris en commun afin de favoriser les échanges entre participants et avec les partenaires (souvent pris en charge par les collectivités qui nous ont reçus)

Début d'après-midi : technique des agents et élus sur le matériel, les coûts de gestion actuels, les projets de la commune (de tout ordre), les habitudes en matière de projet d'urbanisme, d'environnement, de fleurissement...

Milieu d'après-midi réunion rapide des partenaires entre eux afin de définir de grands axes de débat avec les habitants

Fin de journée : travail collectif avec l'ensemble des participants du matin : travail cartographique individuel puis en commun des enjeux relevés, travail de prise de notes sur les cartes, les photos etc... Elaboration d'une cartographie commune, réflexion en commun pour proposer plusieurs lieux tests.

Nous avons ensuite organisé 3 jours de travail avec les partenaires afin de **mettre en forme des propositions de programme d'ateliers**. Durant ces journées nous avons débattu commune par commune des éléments de diagnostic à communiquer, des ateliers auxquels chacun pensait. Ce temps a permis de mettre en commun l'organisation de certains ateliers, de chercher une cohérence entre les propositions et une complémentarité entre les actions des différents partenaires.

Dans un second temps il a été organisé une **phase de concertation** qui permet de présenter, lors de réunions publiques, aux élus, agents et habitants les résultats de ces ateliers, les lieux tests proposés et les propositions d'ateliers et d'actions envisagées. Lors de ces réunions, le diagnostic partagé a été présenté, reformulé, afin de le partager avec les nouveaux participants et afin d'asseoir un socle commun au projet.

Enfin nous avons mis en place la **phase de réalisation des ateliers** choisis par les collectifs lors des réunions publiques Ils ont pris des formes multiples avec des ateliers de formation, de sensibilisation ou d'expérimentation. Ils permettent de mettre en action la stratégie élaborée à partir du diagnostic partagé. Ces ateliers sont ouverts aux agents, habitants, scolaires ... Chaque partenaire est responsable de la mise en oeuvre

et de l'organisation de son atelier (souvent menés à plusieurs structures). La plupart des ateliers nécessite plusieurs temps de travail avec le groupe ou avec les élus (concertation sur des projets précis, proposition de plans etc, validation des budgets, organisation ...).

Le *workshop* de bilan a pris la forme d'un comité technique, il a permis à l'ensemble des partenaires de mettre en commun leur expérience des temps d'atelier, d'examiner la réussite, l'exemplarité de chaque action ainsi que son caractère reproductible. Cette réunion a permis d'échanger sur les facteurs de la réussite et de l'échec des projets et de tirer une expérience commune de l'initiative.

Tout au long de l'initiative, des comités de pilotage ont eu lieu à l'échelle inter-pays et permettent de croiser les regards et les expériences sur l'ensemble des communes engagées. Ces temps ont également permis d'avoir des retours des pays au fil de l'eau et de suivre l'état d'avancement des projets, de présenter à l'ensemble des partenaires les travaux réalisés sur les territoires où ils n'interviennent pas afin que chacun puisse avoir une vue d'ensemble.

## **Evaluation du choix du périmètre géographique de l'initiative :**

L'initiative est construite à l'échelle de 9 communes, appartenant à autant de communautés de communes et à trois pays différents.

Une commune (Danzé) n'a pas souhaité poursuivre l'initiative au-delà de la journée de diagnostic partagé.

Le nombre de communes et leur diversité en terme de population et d'identité paysagère a permis d'obtenir un échantillon conséquent d'ateliers, de thématiques et ainsi de mettre en place un corpus de proposition important. Le choix de communes appartenant à des Cdc différentes a en revanche contraint la possibilité de mutualiser des ateliers à l'échelle restreinte. Il a été difficile d'initier des logiques de coopérations au quotidien entre les communes du fait de leur éloignement et des séparations administratives.

## **Evaluation de la transversalité de l'initiative :**

Le diagnostic a permis à plusieurs associations de proposer aux collectivités territoriales un regard croisé et des connaissances complémentaires qui enrichissent les compétences individuelles. Nous avons, dans le cadre des ateliers, pu mettre en commun des connaissances complémentaires autour de la gestion des espaces municipaux et des outils d'aide à la décision.

La méthode choisie avec des temps de travail partagés par l'ensemble des partenaires a permis de travailler dans l'échange avec un décloisonnement des approches. L'ensemble des actions sert des objectifs communs de mise en cohérence des politiques et des modes de gestion des espaces publics des communes.

Les thématiques sont multiples (biodiversité, fleurissement, aménagement, santé etc... ) et sont abordées de façon concomitante par les partenaires dans une démarche intégrée.

Comme nous l'avons vu précédemment l'initiative est également transversale en terme de territoire avec un travail d'emboîtement des échelles de l'atelier, à la commune, à l'intercommunalité et à l'inter pays.

## **Evaluation de la mise en réseau d'acteurs :**

Trois structures interviennent sur l'ensemble des 9 communes participantes : Le CAUE, La FREDON et le Domaine de Chaumont sur Loire. Elles collaborent dans chaque pays avec une ou plusieurs structures locales : Sologne Nature Environnement, Perche Nature, Le Comité Départemental pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (intervient sur le pays Beauce-Val-de-Loire) et la Maison Botanique.

De nombreux ateliers ont été menés par plusieurs structures en collaboration (deux le plus souvent pour des questions d'organisation, trois parfois) afin de poursuivre la logique de regards croisés jusque dans la réalisation d'ateliers concrets.

Le projet a permis à certaines structures d'éprouver concrètement la richesse des échanges et la justesse de leur complémentarité et elles continueront à collaborer par la suite et à faire des propositions communes. Les connaissances précises de chacun permettent également de pouvoir orienter des communes dans le cadre de nos missions habituelles, vers une autre structure plus compétente sur une thématique précise.

### **Evaluation du caractère innovant (en termes de production, méthode, partenariat...):**

Le caractère pluridisciplinaire a été un élément clé du caractère innovant de l'initiative, aucun projet n'a été mené au sein du département avec un nombre si important d'acteurs autour des problématiques du végétal, de sa gestion et plus largement de l'urbanisme végétal au sein des communes. Il convient de noter que les acteurs engagés dans l'initiative n'ont jamais travaillé tous ensemble sur un projet. L'initiative a permis d'intégrer la complexité des situations et des projets politiques dans une démarche d'aide à la décision. Il ne s'agit en aucun cas de proposer de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (bien que les bilans peuvent servir de base à la création d'une offre en la matière à long terme) mais bien du conseil aux collectivités.

La méthodologie proposée présente un caractère innovant avec des temps d'ateliers collectifs de terrain, accueillis au sein des communes, mais les productions ont également été innovantes. En effet, une recherche graphique poussée a été opérée afin de mettre en place des outils de communication pertinents pour servir de support de communication, d'animation et de débat au sein des communes.

Les axonométries réalisées par le CAUE et porteuses des informations délivrées par l'ensemble des partenaires ont été très bien reçues dans les communes et au sein du collectif. Cet outil qui apparaît comme pertinent a d'ores et déjà été réutilisé dans le cadre d'autres projets du CAUE afin de tirer partie de l'expérimentation.

## **Evaluation de l'impact de l'initiative, dont :**

- **Impact sur l'emploi :**

*Se reporter au bilan de chacune des structures*

- **Evaluation du traitement des questions d'équité sociale :**

*Indiquer les mesures prises en faveur de publics fragiles, les actions d'insertion associées, la lutte contre les discriminations sociales ou de genre, les aspects intergénérationnels ...*

Les ateliers de sensibilisation et d'actions proposés par la FREDON, le Domaine de Chaumont, SNE, Perche Nature, la Maison Botanique et le CDPNE s'adressent à divers publics : scolaires, agents des communes, habitants. Le souci a été d'intégrer l'ensemble des acteurs à une réflexion cohérente sur le partage de l'espace public. Les ateliers ont été menés avec un public intergénérationnel et ont été à destination de l'ensemble des habitants des communes test.

- **Evaluation de la prise en compte des principes éco-responsables :**

*Indiquer de quelle manière l'initiative contribue à la préservation du patrimoine naturel, la valorisation du paysage, la préservation de la quantité et de la qualité de l'eau, de l'air, la limitation des déplacements automobiles, la maîtrise de l'énergie et le développement d'énergies renouvelables,...*

L'objectif même de l'initiative est de mettre en cohérence des objectifs d'embellissement et environnementaux par la mise en place d'une gestion durable des espaces verts. La mise en place de la stratégie d'urbanisme végétale a amené à une gestion réfléchie, économe en terme de ressources (notamment en eau), propice à préserver la qualité des milieux (favoriser la biodiversité, limiter l'utilisation de produits phytosanitaires). Les ateliers pratiques sur les zones tests et les temps de sensibilisation ont permis d'introduire auprès des différents acteurs des pratiques alternatives tant en terme de techniques d'entretien, de choix lors des plantations que de conception des espaces publics. Le végétal, sa place dans l'espace urbain, sa valeur pour la qualité paysagère des villages mais aussi sa qualité sanitaire ont été au cœur de l'initiative.

L'initiative a permis la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement et qui prennent en compte l'amélioration de la santé publique.

Les matériaux (végétaux, paillage) ont été au maximum achetés à des producteurs locaux.

## **Evaluation des critères propres à l'initiative**

L'évaluation de l'initiative portera sur des critères multiples parmi lesquels :

- Reproductibilité des actions test à l'échelle de la commune, à savoir dans quelle mesure les techniques apprises, les expérimentations réalisées sont satisfaisantes en terme de résultat visuel mais aussi de persévérance de la biodiversité, d'amélioration de la qualité de vie et peuvent être étendues et adaptées à d'autres espaces de la commune.
  - > Concernant ce premier critère, de nombreuses techniques ont été transmises et au vue de la motivation des participants il semble qu'elles seront réutilisées par la suite (taille, gestion, techniques de plantations...). Certains ateliers pratiques ont permis de réaliser des actions concrètes d'envergure ayant un réel impact au quotidien sur le paysage des communes : se référer aux bilans des différents ateliers dans lesquels apparaissent des photos des résultats produits).

- Participation des publics visés : le nombre de personnes présentes aux ateliers (agents communaux d'une part et habitants de l'autre) ainsi que leur présence répétée sur la durée de l'initiative est un des critères qui permettra de mesurer l'intérêt des publics visés.
  - > La participation a été fluctuante en fonction des communes, des ateliers et du jour de tenue de ceux-ci. Le nombre de participants apparaît sur chaque fiche bilan d'atelier. Dans l'ensemble nous sommes satisfaits par le nombre et la diversité des personnes ayant participé mais surtout par la mise en place de dynamiques locales riches qui perdureront au-delà du projet.
  
- La capacité des personnes impliquées dans l'initiative à reproduire les méthodologies, les techniques transmises : la transmission de savoir mais aussi de démarche d'interrogation des projets sont un des objectifs de l'initiative. La capacité des participants à identifier les connaissances acquises au travers de l'initiative est un critère d'évaluation.
  - > Nous avons apporté un soin particulier à nous inscrire dans une logique de transmission des connaissances mais aussi d'identification et de valorisation des connaissances des différents participants afin que ceux-ci puissent collectivement poursuivre les projets et reconduire des ateliers sur d'autres projets.
  
- L'échange de savoir entre les partenaires impliqués et l'évolution des pratiques de chacun, en prenant en compte les champs d'action élargis de l'aménagement, de la biodiversité et de la santé publique dans les démarches de projets et dans les situations de conseils. Cette ouverture des pratiques, qui est un des objectifs du travail en workshop, est un élément important de la réussite du projet qui peut être mesuré par la mise en place d'offres de conseils partagés mais aussi d'échanges réguliers entre les associations impliquées dans cette initiative. La pérennité du réseau de mutualisation des savoirs et des approches apparaît comme un élément de la réussite du projet.
  - > Certains partenaires poursuivent des projets communs, preuve de la pertinence de l'initiative en terme de découverte et d'expérimentation d'un travail collectif. En revanche il apparaît plus judicieux de réduire le nombre de partenaires impliqués par projet afin de faciliter l'organisation et de rendre le projet plus efficient et compréhensible par les communes (interlocuteurs parfois trop nombreux aux goûts des collectivités).
  
- Pour certains objectifs des critères objectifs comme la quantité de produits utilisés avant/après, le respect de la réglementation ou le nombre de tontes pourront être retenus en fonction des lieux et actions test retenus.
  - > Cet objectif ne pourra être évalué qu'à moyen terme, nous ne disposons pas du recul nécessaire actuellement.
  
- Enfin, il est prévu un temps d'atelier partagé commun à l'ensemble des acteurs à l'issue de la phase de test qui est impartie au bilan, à l'évaluation des actions, de leur poursuite dans le temps et de la mutualisation à la fois entre les acteurs et entre les territoires et acteurs de l'initiative.
  - > Ce travail sera réalisé lors de l'événement de clôture, qui sera organisé en juin et qui permettra d'échanger avec l'ensemble des territoires impliqués sur l'expérimentation "jardinons nos villages".

## **Quelle suite imaginez-vous à cette initiative ?**

La pérennité du projet est envisagée en différentes phases :

- Certaines communes du pays vendômois ont d'ores et déjà lancé un appel d'offre pour une opération similaire.
- La phase test permet aux structures de proposer de nouveaux modes opératoires et de nouveaux partenariats au quotidien.
- La méthodologie proposée ayant pour but d'ouvrir les collectivités à de nouvelles pratiques de gestion, on peut espérer que l'initiative fasse évoluer les exigences en matière de commande publique. Les objectifs de gestion peuvent devenir partie intégrante du projet de conception, et à ce titre, les collectivités impliquées seront en mesure de les intégrer dans la rédaction de leur cahier des charges.

## **Principaux obstacles rencontrés :**

Le principal problème rencontré dans le déroulé de ce projet a été la gestion du temps et ce à plusieurs titres :

- Le calendrier imposé par les modes de financement a rencontré un calendrier électoral défavorable (élection municipale) qui a largement retardé et complexifié la phase de concertation.
- Les ateliers portaient sur la question du végétal, la saisonnalité des travaux a donc largement contraint les ateliers qui ont été nombreux sur deux périodes (printemps et automne) adaptées et très denses. Il a de fait été difficile pour les communes comme pour les partenaires de trouver des disponibilités suffisantes et de mobiliser de multiples fois les participants sur des périodes très concentrées.
- Les phases de réflexion collective (diagnostic partagé, co-élaboration des programmes d'actions) ont reçu un accueil divers en fonction des partenaires : si certains les ont trouvées riches et pleines de sens d'autres auraient préféré réduire le temps dédié à cette partie du programme.
- Pour les 3 partenaires engagés sur les 3 territoires, le choix de poursuivre le projet sur 8 communes a été lourd à porter par les structures. Il apparaît qu'ils travaillent désormais à privilégier des programmes plus légers sur 3 à 4 communes regroupées sur un territoire afin de mutualiser l'organisation et les déplacements, et de permettre une mise en place fluide des ateliers.

## **Principaux enseignements, vecteurs de réussite des projets participatifs menés :**

- Montage du projet avec des communes réellement motivées et dont les élus sont prêts à porter le projet auprès des habitants au quotidien. En effet, il apparaît qu'il revient à la commune de s'occuper de la prise de contact et de la communication (diffusion de tract, bouche à oreille etc.) auprès des habitants afin de s'assurer de la réussite du volet participatif.
- identification d'une personne référente, disponible et motivée, au sein de la commune qui peut prendre des décisions et devient l'interlocuteur privilégié des structures intervenantes. Lorsqu'il y a au sein des communes des interlocuteurs multiples, l'organisation est bien plus complexe et moins efficiente.
- Il semble utile d'alerter les communes avant le démarrage des projets de la nécessité de disposer d'un budget afin de pouvoir mener des actions concrètes. La plupart des communes impliquées dans le projet Jardinons sont parvenues à trouver les fonds nécessaires pour acquérir les matériaux et plantes (arbres, vivaces, graines) mais cela peut être un réel obstacle à la concrétisation des projets stratégiques.

## IMPORTANT / PRODUCTIONS DU PROJET

Au vue du grand nombre d'ateliers réalisés dans le cadre de l'initiative et de la diversité des supports réalisés nous avons mis en place un espace partagé de mise en commun des données. Vous pouvez y retrouver (tout comme les communes et l'ensemble des partenaires) les bilans par communes des ateliers, les supports produits par les partenaires pour les différents ateliers, des photos des jours d'atelier.

Il s'agit d'un compte Google dont voici les codes d'accès (l'ensemble des documents se trouvant sur la partie drive)

**Identifiant** : jardinonsnosvillages@gmail.com

**Mot de passe** : Jardinons41